



Information à faire suivre aux responsables apnée de votre structure

## Fosses Apnee

Le CODEP94 organise des séances de fosse dédiées à la pratique de l'apnée, Lieu :

**Fosse UCPA, Aqua92**  
**119 Bd Charles de Gaulle**  
**92390 Villeneuve la Garenne**

Les dates des créneaux fosses réservées cette saison sont :

- Dimanche 28/10/2012 de 16h30 à 18h30 (prévoir arrivée 1/2h avant la mise à l'eau)
- Dimanche 11/11/2012 de 20h30 à 22h30 (prévoir arrivée 1/2h avant la mise à l'eau)
- Dimanche 03/03/2013 de 16h30 à 18h30 (prévoir arrivée 1/2h avant la mise à l'eau)
- Dimanche 31/03/2013 de 16h30 à 18h30 (prévoir arrivée 1/2h avant la mise à l'eau)
- Dimanche 12/05/2013 de 16h30 à 18h30 (prévoir arrivée 1/2h avant la mise à l'eau)

**1/ La demande de réservation est à adresser par mail au plus tôt & à minima 15 jours avant la date de la fosse à :**

[thierry.menvielle2@9online.fr](mailto:thierry.menvielle2@9online.fr)

**2/ + envoi chèque de club à l'ordre du « CODEP94 » à :**

**Thierry MENVIELLE**  
**64 avenue du Lac**  
**94350 Villiers sur Marne**

Pour rappel, Les modalités sont :

- ✓ Les cadres du 94 en formation IE1, IE2, MEF1, MEF2 sont prioritaires sur ces créneaux réservés par la commission apnée du CODEP94.
- ✓ Le début de réservation peut se faire dès le lendemain de la fosse précédente & fin de réservation du créneau 15 jours avant la date de la fosse.
- ✓ Au moins 4 jours avant la fosse, envoi du nom et niveau des apneistes par mail.
- ✓ Un désistement dans les 10 jours avant la date de la fosse réservée sera dû, sauf si remplacement prévu.
- ✓ Tarif : 10 euros par personne
- ✓ Gratuité pour l'encadrant de palanquée et les prépas IE1, IE2, MEF1, MEF2 en formation CODEP94.
- ✓ Le responsable de la palanquée doit être en mesure de fournir sur site les documents administratifs des apneistes et s'engage sur leur validité (licence en cours de validité, carte de niveau FFESSM, certificat médical de non contre-indication).